



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **Troisième concours du Capes et du Cafep-Capes**

### **Section langue des signes française**

### **Exemple de sujet pour l'épreuve écrite disciplinaire**

À compter de la session 2022, les épreuves du troisième concours du Capes et du Cafep-Capes sont modifiées. [L'arrêté du 25 janvier 2021](#), publié au journal officiel du 29 janvier 2021, fixe les modalités d'organisation du concours et décrit le nouveau schéma des épreuves.

## **Première partie : Composition sous forme de vidéo en langue des signes française**

À partir des réflexions proposées dans les documents 1 et 2 sur l'apparition de termes comme « sumain » et “noétomalalien”, vous vous interrogerez sur la nécessité de créer de nouveaux termes. Vous vous appuierez éventuellement sur d'autres exemples.

## **Deuxième partie : Traduction**

Vous traduirez en langue des signes française le premier paragraphe (lignes 1 à 9) du document 2.

---

**Document 1** : “*Mon point de vue sur le terme de Sumain*”, vidéo en langue des signes française.

Lien : [bit.ly/CAPELSLF3Vdoc1](https://bit.ly/CAPELSLF3Vdoc1)

Source : Stéphane - *Vlogueur du regard* – Novembre 2020

Durée : 7 minutes 31 (vitesse ajustée) ;

Time code : 07'43 à 18'40” (<https://youtu.be/NQSuy18tMkw>)

## Document 2 :

5	<p>En ce qui concerne les caractéristiques physiques ou culturelles, les Sourds utilisent les termes Sourds-Muets, ou Sourds et Muets, pour se désigner, parfois en utilisant des majuscules, et ce bien avant la proposition de Mottez. Il existe également une autre désignation, qui semble être plus universelle : les Silencieux. Ce terme revient souvent dans les écrits des militants Sourds, plus particulièrement autour de Henri Gaillard et d'Ernest Dusuzeau qui sont les militants les plus constants dans la défense de la langue des signes. Le choix du terme « Silencieux » semble répondre à une volonté de s'affranchir d'une caractéristique physique, vue comme un stigmate, puisqu'il renvoie à une infirmité physique, un handicap.</p>
10	<p>Ce rejet d'une telle caractéristique physique s'inscrit dans un climat particulier, dans les années 1880-1910, où l'adoption à la hussarde d'une nouvelle pédagogie, basée sur une oralisation exclusive des enfants sourds, au sein des écoles, a entraîné une crispation de la part des militants sourds qui se trouvent acculés dos au mur, et rejetés en dehors de ces lieux vus comme fondamentaux à la vie de la communauté. Or, le fait de faire parler à tout prix les enfants sourds est perçu de la part des Sourds comme une volonté de dénier ce qui est une caractéristique, un élément structurant de la communauté. Ainsi, l'adoption du terme « silencieux » représente une résistance à cette nouvelle politique éducative oraliste, où la parole représente le moyen de faire disparaître le sourd, de le diluer au sein de la société. Choisir ce terme représente une sorte de détournement du premier sens du mot, afin de montrer que le silence est une sorte de revendication, du refus de la parole. [...]</p>
15	
20	<p>Depuis une caractéristique physique, on assiste à une amorce d'évolution vers une caractéristique culturelle où le silence représente la normalité pour la communauté. On comprend mieux pourquoi Henri Gaillard a tenté d'introduire le terme <i>noétomalalie</i>* dans un texte de 1889. La création de ce néologisme s'inscrit dans cette optique de ne pas se reposer exclusivement sur une caractéristique physique.</p>
25	<p>Dans ce néologisme, on voit deux racines grecques : <i>noétos</i> qui signifie être intelligible et <i>alalia</i> qui désigne le fait d'être sans parole, au sens de ne pouvoir parler vocalement. Élaborer et proposer un nouveau verbe afin de désigner en français le fait de s'exprimer sans parole pour être compris marque une nouvelle étape dans le processus d'une réflexion structurante autour de la langue des signes, ou du <i>noétomalalien</i> si l'on reste dans l'optique de son créateur [...].</p>
	<p>*Henri GAILLARD, <i>Echo de la société d'Appui Fraternel</i>, février 1889, p. 7</p>

Source : Yann CANTIN – pages 52 et 53 de sa thèse *Les Sourds-Muets de la Belle Époque, une communauté en mutation* - 2017